

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

JR/MA/-

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

DECRET N° 70/224 du 29 JUIN 1970

portant détachement de Monsieur
MOUNTHAULT Hilaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE
L'ETAT.

VU la constitution du 30 Décembre 1969 ;
VU la loi n° 15-62 du 3 Janvier 1962 portant statut
général des fonctionnaires ;
VU l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
VU le décret n° 60-90 du 3 Mars 1960 fixant statut
complets des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
VU le décret n° 62-130/FP du 9 Mai 1962 fixant le
régime de rémunération des fonctionnaires ;
VU le décret n° 62-195 du 5 Juillet 1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories ;
VU le décret n° 62-196 du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Sur proposition du Ministre des Travaux Publics et
des Transports ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER : Monsieur MOUNTHAULT Hilaire, Ingénieur des
Travaux Publics de 5^e échelon des cadres de la catégorie
A1 des Services Techniques en service à Brazzaville est
placé en position de détachement de longue durée auprès de
l'Agence Transcongolaise des Communications (A.T.C.) pour
servir au Bureau d'Etudes de la Direction Générale./-

.../...

h

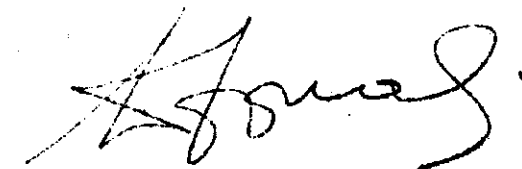
ARTICLE 2. : Le traitement d'activité et la contribution budgétaire de versement à pensions à la Caisse de Retraite de la République Populaire du Congo de l'intéressé seront assurés sur les fonds du Budget de l'U.R.C.

ARTICLE 3. : Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de fonctions de Monsieur CUNYHAULT, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 JUIN 1970

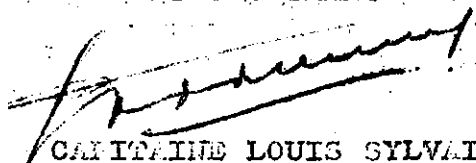
AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGT/DGAPE	1
AF	1
CF	1
MINITP	2
RNTP	2
ATC	2
MINI-TRAV	1
Intéressé	1
Archives	1



LE CHEF DE BATAILLON MARIEN N'GOUABI.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS



CAPITAINE LOUIS SYLVAIN GORA.

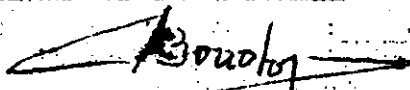
P. LE MINISTRE DES FINANCES

ET DU BUDGET en
mission Le Ministre des Af-
faires Etrangères.



E. ICKONGA.

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL



Ch. N'G O U O T O.

h